



Madame, Monsieur, Chers Amis,

C'est avec une émotion non dissimulée que je débute ce cinquième mandat à la tête de la commune avec une équipe renouvelée, à qui j'accorde toute ma confiance.

En préambule, je tiens à remercier chaleureusement celles et ceux d'entre vous qui ont voté pour nous le 15 mars 2020, et pour la confiance que vous nous avez accordée.

Depuis quelques mois nous vivons une situation sanitaire d'exception. Cette situation a retardé l'installation du nouveau conseil municipal. Désormais nous sommes en place et toute l'équipe est en ordre de marche afin de gérer au mieux les affaires municipales.

Distribués avec ce flash'info, vous avez trouvé dans votre boîte aux lettres les masques lavables fournis par la Région aux huit millions d'Auvergnats Rhônealpins. Ce sont des produits de qualité, fabriqués exclusivement par des entreprises régionales.

Un grand merci au Président WAUQUIEZ pour cette initiative qui vient compléter la distribution municipale entièrement confectionnée et distribuée par des bénévoles Toussillards. Ces bénévoles, je les remercie du fond du cœur, ils ont fait preuve d'un bel élan de solidarité.

À TOUSSIEU comme ailleurs, il y a ceux qui disent et ceux qui font.



**Le Maire,
Paul VIDAL**

INFOS COVID-19



Retrouvez toutes les publications de la mairie au sujet du COVID-19 sur notre site internet www.mairie-toussieu.fr en cliquant sur l'encart positionné à droite de la page d'accueil (voir ci-contre).

Ou rendez-vous directement dans la rubrique :

Vie du Village / Informations Spéciales COVID-19



Mairie de Toussieu
14, place de la mairie
69780 Toussieu

Tél : 04 72 48 09 00
Fax : 04 72 48 09 09
mairie@mairie-toussieu.fr



CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2020 : LES ÉLUS ONT DESIGNÉ LE MAIRE ET SES ADJOINTS

En raison des conditions sanitaires et en respect des distanciations physiques, le premier conseil municipal du mandat a été contraint de se tenir à huis clos. L'ordre du jour était le suivant :

- Élection du Maire
- Détermination du nombre d'adjoints
- Élection des adjoints
- Lecture de la charte de l' élu local
- Délégations du Conseil Municipal au Maire



Paul VIDAL
Maire de Toussieu

Les Adjointes et les Conseillers Délégués



Claude HUMBERT
1^{er} Adjoint
Animation, Jeunesse et Sports, Vie associative



Laure CHAREYRE
2^{ème} Adjointe
Environnement, Cadre de vie, Développement Durable



Florian MERCIER
3^{ème} Adjoint
Urbanisme, Communication



Sylvie LEROY
4^{ème} Adjointe
Affaires scolaires, Enfance



Alain CORNOUILLER
5^{ème} Adjoint
Travaux, Patrimoine



Isabelle BOURGEAY
6^{ème} Adjointe
Culture



Sylvain TARDY
Conseiller Délégué
Affaires sociales, Personnes âgées



Thomas DAUDRÉ-VIGNIER
Conseiller Délégué
Sécurité

Les Conseillers Municipaux



Viviane BÉDRINES
Conseillère municipale



Bénédicte CHAPPARD
Conseillère municipale



Laetitia MURRU
Conseillère municipale



Fernando MARTINS
Conseiller municipal



Christine ROSSIGNOL
Conseillère municipale



Olivier ROUX
Conseiller municipal



Fabienne HUMBERT
Conseillère municipale



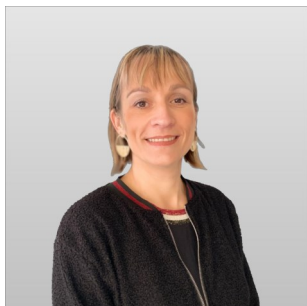
Gérard PERRAUD
Conseiller municipal



Alexia LOZANO
Conseillère municipale



Louis LOCATELLI
Conseiller municipal



Virginie DIAS
Conseillère municipale



Gérard THORRIGNAC
Conseiller municipal



Sylvie ARNAUD
Conseillère municipale



Philippe GENIER
Conseiller municipal

Le Conseil Municipal en quelques chiffres :

- 1 Maire 
- 6 Adjoints 
- 2 Conseillers délégués 
- 14 conseillers 





LUTTER CONTRE LE FLÉAU DE L'AMBROISIE

La présence de pollens d'ambrosie dans l'air est un enjeu de santé publique. Son impact allergisant est très élevé et peut provoquer les réactions suivantes : rhinites, conjonctivites, urticaire, eczéma, trachéite, asthme. Cette allergie touche près d'un quart des personnes en zones sensibles.

La plante présente également une nuisance forte pour l'agriculture, avec de potentielles pertes de rendements, des semences non conformes et des charges supplémentaires de traitement du sol.

Pour lutter contre sa prolifération, il est essentiel que chacun d'entre nous se mobilise pour procéder à un arrachage manuel avant la floraison (port de gants recommandés). Le fauchage peut également être une solution car il réduit immédiatement les symptômes, mais seulement à court terme car l'ambrosie repousse facilement.

Comment la reconnaître ? Sa feuille est du même vert sur ses deux faces, elle ne présente pas d'odeur spécifique quand on la froisse. La tige est couverte d'une importante pilosité et peut devenir rougeâtre sur les plantes âgées.

LIMITER LA PROLIFÉRATION DU MOUSTIQUE TIGRE

Le moustique tigre fait l'objet d'une surveillance particulière car, dans certaines conditions, il peut transmettre des virus comme la Dengue, du Chikungunya ou le Zika.

Le moustique tigre vit dans un périmètre limité à 150m de son lieu de naissance : celui qui vous pique est originaire de votre extérieur ou dans votre quartier !

Que faire pour limiter sa prolifération ?

- Videz tous les récipients où l'eau pourrait stagner (coupelles des pots de fleurs, pieds de parasol, seaux, arrosoirs, ...)
- Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées (gouttières, rigoles...).
- Couvrez les réservoirs d'eau, bidons, citernes, bassins avec un voile ou un simple tissu)
- Évitez les plantations en proximité des habitats
- Évitez les plantes grimpantes sur les maisons
- Empêchez la stagnation d'eau dans les piscines hors d'usage



Retrouvez nos informations en ligne :



www.mairie-toussieu.fr



@MairieToussieu



mairie_Toussieu

